



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 19

No. FDS : 113488
V006.0

Rubson frameto traitement

Révision: 16.01.2020
Date d'impression: 28.04.2020
Remplace la version du: 06.03.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Rubson frameto traitement

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Revêtement de protection anticorrosion des surfaces métalliques

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel France SAS

Rue de Silly 161

92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000

Fax: +33 (1) 4684 9090

ua-productsafety.fr@henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency) : +33.1.40.05.48.48

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

|| Sensibilisant de la peau

Catégorie 1

|| H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

|| Pictogramme de danger:



Contient

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

|| Mention d'avertissement:

Attention

Mention de danger: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Informations supplémentaires Contient un (des) produit(s) de protection: Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT). Peut produire une réaction allergique. 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Conseil de prudence: P102 Tenir hors de portée des enfants.
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Conseil de prudence: P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.
Prévention P280 Porter des gants de protection.

Conseil de prudence: P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au
Intervention savon.

Conseil de prudence: P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.
Élimination

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique générale:

Inhibiteur de corrosion

Substances de base pour préparations:

Copolymère styrène-acrylate

Adjuvants

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Tanins 1401-55-4	215-753-2	1- < 5 %	Skin Irrit. 2; Cutané(e) H315 Eye Irrit. 2 H319 Aquatic Chronic 3 H412
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	220-120-9 01-2120761540-60	0,005- < 0,05 % (50 ppm- < 500 ppm)	Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410 Acute Tox. 4 H302 Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Dam. 1 H318 Acute Tox. 2 H330
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	01-2120764691-48	0,0001- < 0,0015 % (1 ppm- < 15 ppm)	Acute Tox. 2; Inhalation H330 Aquatic Chronic 1 H410 Acute Tox. 3; Oral(e) H301 Acute Tox. 2; Cutané(e) H310 Eye Dam. 1 H318 Skin Sens. 1A H317 Aquatic Acute 1 H400 Skin Corr. 1C H314 Facteur M (Tox. Aigu Aquat.): 100 Facteur M (Tox. Chron. Aquat.) 100
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	220-239-6 01-2120764690-50	0,0015- < 0,05 % (15 ppm- < 500 ppm)	Aquatic Chronic 1 H410 Skin Sens. 1A H317 Acute Tox. 2; Inhalation H330 Acute Tox. 3; Oral(e) H301 Acute Tox. 3; Cutané(e) H311 Eye Dam. 1 H318 Aquatic Acute 1 H400 Skin Corr. 1B H314 Facteur M (Tox. Aigu Aquat.): 10

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:
En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soin de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés. Si nécessaire consulter un dermatologue

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement avec de l'eau douce ou une solution de rinçage durant au moins 5 minutes. S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés:**

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Porter un équipement de sécurité.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuel.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Craint le gel

Ne pas stocker avec les aliments.

Stocker à l'abri du gel.

Stocker dans un endroit frais.

Températures conseillées: entre + 5 °C et + 40 °C

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Revêtement de protection anticorrosion des surfaces métalliques

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour
France

aucun(e)

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Eau douce		0,00403 mg/l				
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Eau salée		0,000403 mg/l				
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Eau (libérée par intermittence)		0,0011 mg/l				
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Usine de traitement des eaux usées.		1,03 mg/l				
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Sédiments (eau douce)				0,0499 mg/kg		
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Sédiments (eau salée)				0,00499 mg/kg		
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Terre				3 mg/kg		
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Eau douce		0,00339 mg/l				
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Eau salée		0,00339 mg/l				
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Usine de traitement des eaux usées.		0,23 mg/l				
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Sédiments (eau douce)				0,027 mg/kg		
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Sédiments (eau salée)				0,027 mg/kg		
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Terre				0,01 mg/kg		
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2- methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)- isothiazolone 55965-84-9	Eau (libérée par intermittence)		0,00339 mg/l				
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Eau douce		0,0039 mg/l				
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Eau salée		0,0039 mg/l				
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Usine de traitement des eaux usées.		0,23 mg/l				
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Terre				0,047 mg/kg		
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Eau (libérée par intermittence)		0,0039 mg/l				

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		6,81 mg/m3	
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,966 mg/kg	
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		1,2 mg/m3	
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one 2634-33-5	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,345 mg/kg	
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2-methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,02 mg/m3	
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2-methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		0,04 mg/m3	
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2-methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,02 mg/m3	
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2-methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		0,04 mg/m3	
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2-methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,09 mg/kg	
Mélange d'3(2H)-Isothiazolone, 5-chloro-2-methyl-, mixt. avec 2-methyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,11 mg/kg	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,021 mg/m3	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		0,043 mg/m3	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,021 mg/m3	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,027 mg/kg	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,053 mg/kg	
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		0,043 mg/m3	

Indice Biologique d'Exposition:
aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:

Masque de protection approprié en cas de ventilation insuffisante.

Filtre de combinaison: ABEKP (EN 14387)

Cette recommandation devra être adaptée en fonction des conditions locales.

Protection des mains:

En cas de contact prolongé, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc nitrile conformément à la norme EN 374.
épaisseur > 0,1 mm

temps de pénétration > 480 minutes

En cas de contact prolongé et répété il est à observer que les normes de pénétration seront en pratique beaucoup plus courtes que celles stipulées par la norme EN 374. Les gants de protection devront être testés quant à leur adaptation au travail spécifique (p.ex. stabilité mécanique et thermique, résistance au produit, antistatique etc.). Aux premiers signes d'usure ils devront être remplacés. Les indications du producteur des gants et mesures de sécurité sont à observer dans tous les cas. Nous conseillons élaborer un plan de soins des mains en collaboration avec le producteur des gants et la fédération industrielle.

Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

Protection du corps:

vêtement de protection approprié

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	liquide faiblement visqueux
Odeur	Noir typique
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH (23 °C (73 °F))	5 - 7
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	Pas de point d' éclair jusqu'à 100 °C. Préparation aqueuse.
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité relative de vapeur:	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité (23 °C (73.4 °F))	1,02 - 1,08 g/cm3
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (23 °C (73.4 °F); Solv.: Eau)	Miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (Brookfield; Appareil: RVT; 23 °C (73.4 °F); fréq. rot.: 50 min-1; Broche N°: 3)	150 - 350 mpa.s
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

Teneur max en COV: 30 g/l

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

Après contact renouvelé du produit avec la peau, une allergie n'est pas à exclure.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
Tanins 1401-55-4	LD50	2.260 mg/kg	rat	non spécifié
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	LD50	490 mg/kg	rat	equivalent or similar to OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	LD50	66 mg/kg	rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	LD50	120 mg/kg	rat	EPA OPPTS 870.1100 (Acute Oral Toxicity)

Toxicité dermale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	LD50	87,12 mg/kg	lapins	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	LD50	242 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

Toxicité inhalative aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Atmosphère d'essai	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	LC50	0,4 mg/l	poussières/brouil lard	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	LC50	0,171 mg/l	poussières/brouil lard	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	LC50	0,11 mg/l	poussières/brouil lard	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	modérément irritant	4 h	lapins	EPA OPP 81-5 (Acute Dermal Irritation)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	Corrosif	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	Corrosif	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	Corrosif	3 h	lapins	EPA OPP 81-4 (Acute Eye Irritation)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	Category 1 (irreversible effects on the eye)		lapins	non spécifié

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	sensibilisant	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)
Mélange d'isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
Mélange d'isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	sensibilisant	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	non spécifié
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	sensibilisant	Test Buehler	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

Mutagénicité sur les cellules germinales:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	positive without metabolic activation	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	douteuse	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		equivalent or similar to OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	positif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		EPA OPP 84-2 (Mutagenicity Testing)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	positif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	négatif	Essai de dommage et de réparation d'ADN, dans la synthèse non programmée d'ADN.	not applicable		OECD Guideline 482 (Genetic Toxicology: DNA Damage and Repair, Unscheduled DNA Synthesis in Mammalian Cells In Vitro)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)- one 2682-20-4	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one 2634-33-5	négatif	oral: non spécifié		rat	OECD Guideline 486 (Unscheduled DNA Synthesis (UDS) Test with Mammalian Liver Cells in vivo)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 475 (Mammalian Bone Marrow Chromosome Aberration Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	négatif	oral : alimentation		Drosophila melanogaster	OECD Guideline 477 (Genetic Toxicology: Sex-linked Recessive Lethal Test in Drosophila melanogaster)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	négatif	oral : gavage		rat	OECD Guideline 486 (Unscheduled DNA Synthesis (UDS) Test with Mammalian Liver Cells in vivo)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT)	négatif	oral : gavage		rat	EPA OPP 84-2 (Mutagenicity Testing)

55965-84-9					
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	négatif	oral : gavage		rat	OECD Guideline 486 (Unscheduled DNA Synthesis (UDS) Test with Mammalian Liver Cells in vivo)

Cancérogénicité

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition / Fréquence du traitement	Espèces	Sexe	Méthode
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	Non cancérigène	oral : eau sanitaire	2 y daily	rat	masculin/fé- minin	OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies)

Toxicité pour la reproduction:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Type de test	Parcours d'application	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	NOAEL P 112 mg/kg NOAEL F1 56,6 mg/kg NOAEL F2 56,6 mg/kg	Two generation study	oral : alimentation	rat	EPA OPPTS 870.3800 (Reproduction and Fertility Effects)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	NOAEL P 30 ppm NOAEL F1 300 ppm NOAEL F2 300 ppm	Two generation study	oral : eau sanitaire	rat	OECD Guideline 416 (Two- Generation Reproduction Toxicity Study)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	NOAEL P 200 ppm NOAEL F1 200 ppm NOAEL F2 200 ppm	Two generation study	oral : eau sanitaire	rat	OECD Guideline 416 (Two- Generation Reproduction Toxicity Study)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Il n'y a pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée::

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	NOAEL 150 mg/kg	oral : gavage	28 days daily	rat	OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity in Rodents)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	NOAEL 69 mg/kg	oral : alimentation	90 days daily	rat	EPA OPP 82-1 (90-Day Oral Toxicity)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	NOAEL 16,3 mg/kg	oral : eau sanitaire	90 d daily	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	NOAEL 0.34 mg/m3	Inhalation : aérosol	90 d 6 h/d, 5 d/w	rat	OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	NOAEL 2,625 mg/kg	dermique	90 d 6 h/d	rat	EPA OPP 82-3 (Subchronic Dermal Toxicity 90 Days)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	NOAEL 60 mg/kg	oral : gavage	90 d daily	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)

Danger par aspiration:

Il n'y a pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

12.1. Toxicité

Toxicité (Poisson):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Tanins 1401-55-4	LC50	37 mg/l	96 h	Gambusia affinis	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	LC50	2,15 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	NOEC	0,21 mg/l	30 Jours	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 215 (Fish, Juvenile Growth Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	LC50	0,22 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	NOEC	0,098 mg/l	28 Jours	Oncorhynchus mykiss	OECD 210 (fish early lite stage toxicity test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	LC50	4,77 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)

Toxicité (Daphnia):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	EC50	2,9 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	EC50	0,12 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	EC50	0,93 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	NOEC	1,2 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	NOEC	0,0036 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	NOEC	0,04 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)

Toxicité (Algues):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	EC50	0,11 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	NOEC	0,0403 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	EC50	0,0052 mg/l	48 h	Skeletonema costatum	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	NOEC	0,00064 mg/l	48 h	Skeletonema costatum	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	NOEC	0,03 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchneriella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	EC50	0,22 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchneriella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

Toxicité pour les microorganismes

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	EC50	23 mg/l	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	OECD Guideline 209 (Activated Sludge, Respiration Inhibition Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	EC20	0,97 mg/l	3 h	activated sludge	OECD Guideline 209 (Activated Sludge, Respiration Inhibition Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	CE50	41 mg/l	3 h	activated sludge	OECD Guideline 209 (Activated Sludge, Respiration Inhibition Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Dégradabilité	Temps d'exposition	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	Non facilement biodégradable.	aérobie	42,1 %	28 Jours	OECD Guideline 301 B (Ready Biodegradability: CO2 Evolution Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	biodégradable de façon inhérente	aérobie	100 %	28 Jours	OECD Guideline 302 B (Inherent biodegradability: Zahn-Wellens/EMPA Test)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	facilement biodégradable	aérobie	> 60 %	28 Jours	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	biodégradable de façon inhérente	aérobie	97 %	48 h	OECD Guideline 302 B (Inherent biodegradability: Zahn-Wellens/EMPA Test)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	facilement biodégradable	aérobie	> 70 %	28 Jours	OECD Guideline 309 (Aerobic Mineralisation in Surface Water Simulation Biodegradation Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substances dangereuses No. CAS	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Température	Espèces	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	6,62	56 day		non spécifié	autre guide
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	3,6			Calcul	QSAR (Quantitative Structure Activity Relationship)

12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses No. CAS	LogPow	Température	Méthode
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	0,7	20 °C	EU Method A.8 (Partition Coefficient)
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	-0,71 - 0,75	20 °C	OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	-0,5		OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses No. CAS	PBT / vPvB
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Mélange d' isothiazolinone 3:1 (CIT/MIT) 55965-84-9	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
2-méthylisothiazol-3(2H)-one 2682-20-4	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Éliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet

080409

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.4. Groupe d'emballage

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC 0,0 %
(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

COV Peintures et Vernis (UE) :

Réglementation en vigueur:	Directive 2004/42/CE
(Sous)catégorie de produit:	A(i) Revêtements monocomposants à fonction spéciale
Phase I (à partir du 1.1.2007):	140 g/l
Phase II (à partir du 1.1.2010):	140 g/l
Teneur max en COV:	30 g/l

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales:	Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:
Préparations dangereuses:	Préparations dangereuses : Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.
Protection des travailleurs:	Hygiène et sécurité au travail: Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs). Maladies professionnelles : Code de la Sécurité Sociale (articles L461-1 à 461-8). Tableaux des maladies professionnelles prévu à l'article R 461-1 à 8 publiés dans le fascicule INRS ED835, en accord avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
N° tableau des maladies professionnelles:	65 84
Protection de l'environnement:	Protection de l'environnement: Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).

RUBRIQUE 16:Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H310 Mortel par contact cutané.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Cette Fiche de données de sécurité a été rédigée pour la vente des produits Henkel et à destination des acquéreurs de ces produits Henkel. Cette FDS se base sur le règlement européen 1907/2006/CE et fournit des informations conformément à la législation applicable uniquement dans l'Union Européenne. A cet égard, aucune déclaration ni garantie ou représentation, quel qu'il soit, n'a été fournie quant au respect de la réglementation en vigueur d'une autre juridiction autre que l'Union Européenne. En cas d'export hors de l'Union Européenne, veuillez consulter la Fiche de Données de Sécurité du pays concerné pour garantir la conformité ou contacter le département Henkel « Sécurité Produits et Affaires Règlementaires » (ua-productsafety.fr@henkel.com), avant d'exporter dans un autre pays hors de l'Union Européenne.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cher Client,

HENKEL s'engage à créer un avenir durable en favorisant toutes les opportunités d'amélioration, tout au long de la chaîne de valeur. Si vous souhaitez y contribuer en basculant d'une version papier à une version électronique de la FDS, merci de contacter votre représentant local du Service Clients. Nous recommandons d'utiliser une adresse électronique non-personnelle (par exemple : FDS@votre_societe.com).

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés